
DES OUTILS POUR LA COMMUNAUTÉ

Ce document vous donnera des informations qui peuvent vous aider à préserver vos droits.

QU'EST-CE QUI S'EST PASSE ?

Le 8 novembre 2016, Donald Trump a été élu le président des Etats-Unis et il est entre en fonction le 20 janvier 2017.

QU'EST-CE QUE NOUS SAVONS ?

Donald Trump a mené sa campagne fondée sur un sentiment anti-immigrant et d'haine. Nous savons que la communauté s'inquiète par ces nouvelles. Nous ne savons pas exactement quelles seraient les premières actions de Donald Trump, mais nous voulons réitérer notre engagement envers la communauté à combattre et à préserver nos droits. Nous sommes ensemble.

QU'EST-CE QU'IL FAUT FAIRE ?

Dans cette brochure, vous trouverez des informations détaillées :

- ➔ Parlez à propos de votre cas avec un(e) avocat(e)
- ➔ Faites un plan au cas où ces changements affecteront votre famille
- ➔ Apprenez quels sont vos droits
- ➔ Dénoncez crimes haineux
- ➔ Découvrez ce que fait votre ville pour protéger la communauté
- ➔ Méfiez-vous aux arnaques d'immigration!

Qu'est que ce passe avec DACA?

Le 15 Septembre 2017 le Président Trump a annoncé la fin de le programme, Deferred Action for Child Arrivals (DACA).

Qu'est que cela veux dire?



Le Departement de Homeland Security (DHS) n'accepteras plus de nouveaux applications. Vous pouvez renouveler votre applications mais soyer sur que vous avez un avocat de confiance.



Ton permit de DACA èst valide jusqu'a la date d'expiration



Si vous avez un DACA, vous ne pouvez plus appliquer pour la liberation anticipée. Tu peux contacter un avocat de confiance avec des questions sur ton cas.



Soyez plus active! Poussez votre sénateurs et représentants a coparrainer un "**Clean Dream Act**".



Visiter le site www.nyic.org/DACA pour avoir plus d'informations, ressources, et une clinique juridue près de chez toi. Consulter avec un avocat de confiance. Vous pouvez ètre éligible pour d'autres solutions concernant l'immigration.



INFORMATIONS IMPORTANTES SUR LA SANTÉ ACCESS

Vous avez des droits de santé, n'importe qui est le
président des Etats-Unis.

Les services de santé sont sûrs
pour les résident(e)s de New
York. Les fournisseurs ne
tiennent pas un registre de
votre statut d'immigration.

Il faut s'inscrire pour l'assurance
publique ou privée si vous êtes
éligible. Appelez 855-355-5777
pour parler avec un(e)
navigateur/navigatrice de santé.

Vous avez le droit de recevoir
de l'aide financière et à la
traduction dans toutes les visites
chez le médecin à New York.

Les centres de santé communautaires et
les hôpitaux publics offrent des services
de qualité à bas prix, hors de votre statut
d'immigration.

SI LES SERVICES DE L'IMMIGRATION (ICE) SE PRÉSENTENT CHEZ VOUS, OU VOUS ARRÊTENT DANS LA RUE, **VOUS AVEZ DES DROITS!** PROTÉGEZ – VOUS AINSI QUE VOTRE FAMILLE.

VOUS AVEZ LE DROIT DE:

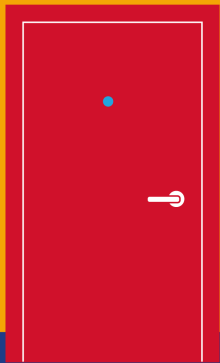
VOUS NE DEVEZ PAS:

- Mentir ou montrer des papiers falsifiés
- Montrer vos papiers d'identité à moins qu'ils n'aient un mandat d'arrêt portant votre nom
- Fuyez ou résister physiquement à l'arrestation

1

REFUSER DE LES FAIRE ENTRER CHEZ VOUS

N'ouvrez pas la porte à moins qu'ils ne fournissent un mandat de perquisition signé par le juge et portant votre nom!



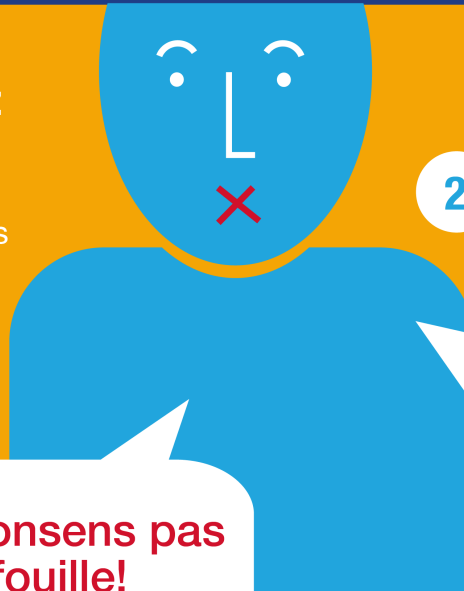
2

VOUS TAIRE

Dites:

Je veux garder le silence et ne parler qu'en présence de mon avocat.

Je ne consens pas à cette fouille!



3

REFUSER D'ÊTRE FOILLÉ VOUS-MÊME OU VOTRE DOMICILE

Ne consentez pas à moins qu'ils ne fournissent un mandat.



4

REFUSER DE SIGNER TOUT DOCUMENT

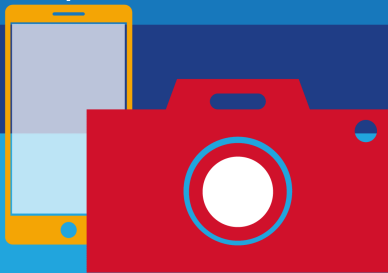
Ne signez rien sans avoir d'abord parlé à votre avocat.



5

DOCUMENTER L'INTERVENTION

Vous pouvez documenter l'intervention de ICE sur votre personne ou d'autres au moyen de photos et de vidéos.



RAPPELS IMPORTANTS:

TOUJOURS SIGNEZ LES ARRESTATIONS ET LES RAIDS

Si vous vivez à New York, appelez Immigrant Defense Project: 212-725-6422

Si vous habitez à l'extérieur de New York, appelez United We Dream: 1-844-363-1423

Signalez : le nombre d'officiers, les numéros de leurs badges, ce que leurs uniformes ou leurs gilets disent, leur type de voiture et le numéro de la plaque d'immatriculation.

SOYEZ PRÉPARE

Si vous êtes inquiet au sujet de l'immigration, parlez à un avocat de confiance pour comprendre les particularités de votre situation et le risque que vous courez. Gardez sur vous les coordonnées de l'avocat en cas d'arrestation. Faites un plan de sécurité avec votre famille. Mémoisez ce que vous allez dire si l'immigration vous arrête.

EN SAVOIR PLUS

Assurez-vous d'en savoir le plus possible pour que vous puissiez mieux protéger vous-même ainsi que votre famille

Apprenez plus ici:
bit.ly/knowyourrights-nyic

SI L'ICE ARRIVE À VOTRE DOMICILE...

N'OUVREZ PAS LA PORTE

Vous n'êtes pas obligé d'ouvrir la porte à aucun agent du Service de Contrôle de l'Immigration et de Douanes (ICE) - ou de la police - sauf s'ils ont un mandat d'arrêt ou de perquisition valide.

- **N'ouvrez jamais** la porte, car cela pourrait être considéré comme une autorisation à rentrer chez vous open the door
- Vous pouvez demander à l'agent que le mandat soit **glissé sous la porte** ou mis contre la fenêtre.
- **Confirmez** que le mandat est à votre nom.
- Un mandat qui concerne quelqu'un que vous ne connaissez pas ou qui n'habite pas là **n'est pas valable** pour entrer.

SI LES AGENTS DE L'ICE N'ONT PAS DE MANDAT

Si les agents de l'ICE n'ont pas de mandat, ou le mandat est pour quelqu'un que vous ne connaissez pas ou qui n'habite pas là, **dites-leurs que vous ne pouvez pas les laisser entrer sans mandat valide, et demandez leurs poliment de partir.**

S'ils recherchent quelqu'un que vous connaissez, vous n'êtes pas obligé de leur donner des informations. Demandez leur coordonnées et dites-leurs de partir.

SI LES AGENTS DE L'ICE POSSÈDENT UN MANDAT

Si les agents de l'ICE possèdent un mandat avec votre nom, **vous avez toujours des droits.**

Vous n'êtes pas obligé de répondre à leur questions. Dites:

“J'INVOQUE LE 5^{ME} AMENDEMENT. J'AI LE DROIT DE GARDER LE SILENCE”

- **Répétez-le** s'ils vous ignorent.
- **Ne signez pas des documents** que les agents vous présentent. C'est important de toujours avoir le conseil d'un avocat avant de signer tout document.
- **Ne montrez pas aux agents des documents** d'identité de votre pays d'origine, comme votre passeport.

SI LES AGENTS VOUS ARRETTENT

Si les agents possèdent un mandat valide et vous arrêtent ou quelqu'un d'autre, **ne signez ni avouez rien.**

- **Gardez le numéro d'un avocat** que vous pouvez appeler.
- **Assurez-vous d'avoir des numéros et des documents importants cachés en toute sécurité** à la maison où votre famille ou vos amis peuvent les trouver pour vous aider.

DOCUMENTEZ VOTRE INTERACTION

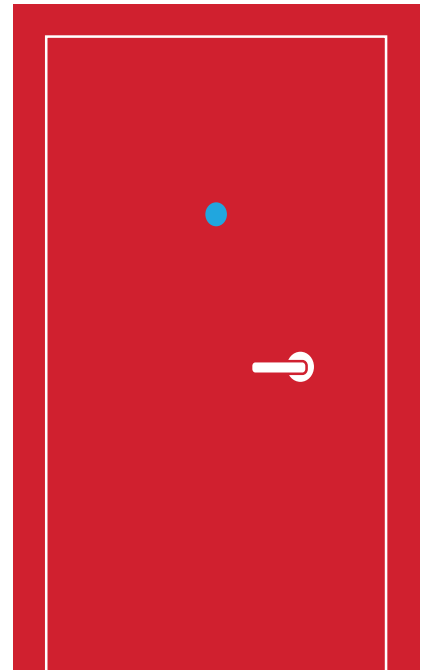
Demandez à quelqu'un dans la maison d'enregistrer la rencontre en vidéo ou de faire un enregistrement audio sur votre téléphone. Après le départ des agents, vous devriez écrire tout ce dont vous vous souvenez: les vêtements et les voitures des agents et exactement ce qui s'est passé.

SIGNEZ CE QUE PASSE

Signalez immédiatement que les agents de l'ICE sont allés chez vous.

Si vous habitez à la ville de New York, appelez l'Immigrant Defense Project: **212-725-6422**

Si vous habitez à l'extérieur de la ville, appelez United We Dream: **1-844-363-1423**



SI L'ICE VOUS ARRÊTE SUR LA RUE...

DEMANDEZ-LEUR SI VOUS ÊTES LIBRE DE S'EN ALLER

Si des agents de l'ICE vous arrêtent dans la rue et commencent à vous interroger, dites-leur que vous ne voulez pas répondre à leur questions.

Demandez-leur immédiatement si vous êtes libre de s'en aller. S'ils disent oui, partez.

S'ils disent non, dites-leur:

“J'INVOQUE LE 5^{ME} AMENDEMENT ET J'AI LE DROIT DE GARDER LE SILENCE.”

REFUSEZ UNE FOUILLE

Vous pouvez refuser une fouille de vos affaires si les agents de l'ICE n'ont pas un mandat de perquisition valide.

Dites-leur en voix haute:

“JE NE DONNE PAS MON CONSENTEMENT À CETTE FOUILLE. JE NE SUIS PAS D'ACCORD.”

NE REPONDEZ PAS AUX QUESTIONS

Ne répondez pas aux questions concernant votre statut d'immigration ou pays d'origine. Dites-leur que vous avez le droit de garder le silence.

NE MONTREZ VOTRE DOCUMENTS

Ne leur donnez aucun document d'identité de votre pays d'origine pour montrer votre identité (comme votre passeport).

SIGNELEZ CE QUE VOUS AVEZ VU

Si vous habitez à la ville de New York, appelez l'Immigrant Defense Project: **212-725-6422**

Si vous habitez à l'extérieur de la ville, appelez United We Dream: **1-844-363-1423**

Une rencontre avec les agents de l'ICE est très effrayant, mais ne fuyez pas, ne leur donnez pas de documents faux, et ne leur mentez jamais!



SI VOUS VOYEZ UN ARRÊT OU UNE DESCENTE PAR LES 'AGENTS DE L'ICE...

DOCUMENTER L'INTERACTION

Vous avez le droit de photographier et d'enregistrer l'interaction. Faites-le d'une distance sûre afin de ne pas escalader la situation.



FAIRE DES NOTES

Notez

- le numéro d'officiers
- leur numéro de badge (si vous les avez vu)
- leur vêtements et ce qui était écrit dessous
- le type de voiture qu'ils conduisaient (avec la plaque d'immatriculation).

SIGNELEZ CE QUE VOUS AVEZ VU

Si vous habitez à la ville de New York, appelez l'Immigrant Defense Project: **212-725-6422**

Si vous habitez à l'extérieur de la ville, appelez United We Dream: **1-844-363-1423**



Le Project de Défense des Immigrés (« Immigration Defense Project » ou IDP en anglais) observe les tendances d'arrestations de la police chargée de l'immigration (« Immigration Customs & Enforcement » ou ICE en anglais) dans la communauté.

Soyez informés de vos droits avec la police de l'immigration (l'ICE).

Il y-a-t-il un risque que je sois arrêté par l'ICE ?

L'ICE cible certains immigrants pour l'expulsion. Les populations ciblées incluent :

Les résidents permanents en situation régulière (« legal permanent residents » ou LPR en anglais) et les réfugiés ayant été condamnés dans le passé :

Soyez vigilant : Vous pouvez être ciblé même si :

- Votre condamnation date d'il y a plusieurs années
- Vous n'avez pas effectué de peine de prison
- Il s'agissait de charges légères ou de délits mineurs
- Vous êtes résidents permanent depuis longtemps et/ ou
- Tous les autres membres de votre famille sont Citoyens Américains

Les personnes sans papiers ayant commis des infractions ou ayant été condamnées :

Soyez vigilant : Vous pouvez être une cible prioritaire si :

- Vous êtes sans papiers et vous avez été condamné (par exemple pour la conduite en état d'ivresse ou « DUI » en anglais, la violence conjugale, la possession illégale d'une arme à feu ou la mise en danger d'un enfant) ou :
- Vous êtes entré aux États-Unis le jour du, ou après le, 2 Janvier 2014 et/ou si un rapatriement vous a été ordonné depuis le 1er Janvier 2014



La police chargée de l'immigration (ICE) est l'une des agences du gouvernement ayant pour mission le rapatriement ou l'expulsion des immigrants. L'ICE fait partie du Département de la Sécurité Intérieure des Etats-Unis (DHS en anglais).

L'ICE aborde-t-elle toutes les personnes susceptibles d'être déportées?

En général, Les agents de l'ICE identifient par avance les personnes qu'ils souhaitent arrêter. Ils se rendent ensuite à leurs domiciles, dans les palais de justice, les centres d'accueil, ou encore à leurs lieux de travail pour les interpeller.

Si je sais que je risque d'être arrêté, que dois-je faire ?

- **Prévoyez un plan** avec vos proches au cas où l'ICE vient vous chercher !
- **Évitez tout contact avec les services d'immigration**- ne faites aucune demande de changement de statut ou de renouvellement de votre carte verte et ne voyagez pas à l'extérieur du pays sans en parler d'abord à votre avocat !
- **Évitez tout contact avec le système de justice pénal** (la police transmet vos empreintes digitales aux services d'immigration!)

SI VOUS OU VOS PROCHES ÊTES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE EXPULSÉS, PRÉPAREZ UN PLAN D'ACTION !

Connaitre ses droits et savoir comment les exercer peut être compliqué.

Pour plus d'information sur les arrestations de l'ICE au sein de la ville de New York, veuillez vous référer à la brochure plus complète de l'IDP, au lien suivant : www.immdefense.org/ice-home-and-community-arrests/ ou contacter KYR@immdefense.org

Si vous voulez dénoncer une rafle/un raid à NYC, appelez le 212-725-6422

Si vous voulez dénoncer une rafle en dehors de NYC, contactez United We Dream au 1-844-363-1423

Que dois-je faire si un agent de l'ICE m'aborde dans la rue ou en public ?

Lorsque les agents de l'ICE procèdent à une arrestation en public, cela se passe généralement très vite. Ils peuvent vous appeler ou dire votre nom à haute voix, vous demander de confirmer votre identité, puis vous mettre en état d'arrestation.

- Avant de confirmer votre nom ou dire quoique ce soit d'autre, posez la question suivante : « **suis-je libre de partir** »
 - **S'ils répondent OUI** : Dites, « je ne souhaite pas répondre à vos questions » ou « je préférerais ne pas parler avec vous pour le moment », et partez.
 - **S'ils répondent NON** : Exercez votre droit de garder le silence ! Dites, « J'aimerais exercer mon droit de ne pas répondre à vos questions » puis, « j'aimerais parler à un avocat ».
- Si l'ICE commence à fouiller vos poches et vos effets personnels, dites : « **je ne consens pas à une fouille.** »
- **Ne mentez pas et ne montrez pas de faux documents. Ne fuyez pas et ne résistez pas à l'arrestation.**
- Ne répondez à aucune question au sujet de votre statut d'immigration ou de votre lieu de naissance. Ils utiliseront toutes les informations que vous leur donnerez contre vous. Ne leur remettez aucun document étranger tel un passeport, une carte d'identité consulaire ou un visa expiré.
- Si vous vous trouvez à la cour criminelle pour un rendez-vous au tribunal, demandez à parler à votre avocat avant de les laisser vous emmener.

Si des officiers viennent chez moi, se présenteront-ils comme des agents de l'ICE ?

Pas toujours ! Faites attention : Les agents de l'ICE prétendent souvent faire partie de la police municipale en prétextant vouloir vous parler de fraude d'identité ou d'une enquête en cours.

Les agents de l'ICE peuvent-ils rentrer chez moi pour m'arrêter ?

Si les agents de l'ICE ne présentent pas de mandat d'arrêt signé par un juge, ils ne sont pas autorisés à entrer chez vous sans la permission d'un adulte. Leur ouvrir la porte lorsqu'ils sonnent ne leur donne pas le droit de rentrer.



Donc, que dois-je faire si des officiers se trouvent devant ma porte ?

- Vérifiez si ce sont des agents de la DHS ou de l'ICE.
- Essayez de rester calme. Soyez polis. Ne mentez pas. Dites : « **Je ne souhaite pas vous parler pour le moment** ».
- Demandez poliment à voir un mandat signé par un juge et de glisser ce mandat sous la porte d'entrée. S'ils n'en n'ont pas, refusez-leur l'entrée.
- S'ils demandent à voir quelqu'un d'autre, **demandez-leur de vous laisser leurs coordonnées.** Vous n'êtes pas obligé de leur dire où trouver la personne mais vous ne devriez pas leur mentir.

Que puis-je faire si l'ICE se trouve à l'intérieur de mon domicile pour procéder à une arrestation ?

- S'il y a des enfants ou autres résidents vulnérables dans la maison, dites-le leur.
- Demandez-leur de sortir à moins d'avoir un mandat signé par un juge.
- S'ils rentrent sans votre permission, dites, « **je ne consens pas à votre présence chez moi. Veuillez partir s'il vous plaît.** »
- S'ils commencent à fouiller les pièces ou tout autre effet personnel au sein de votre domicile, dites, « **je ne consens pas à cette fouille.** »
- Si l'ICE vous met en état d'arrestation, informez-les d'éventuels problèmes médicaux ou de la nécessité de trouver quelqu'un pour prendre soin de vos enfants si tel est le cas.

Quels sont mes droits si je suis arrêté par l'ICE ?

- Vous avez le droit de **garder le silence.** Vous avez le **droit de parler à un avocat.**
- **NE MENTEZ PAS.** Cela ne peut que vous nuire dans le futur ;
- Vous n'êtes **PAS** dans l'obligation de leur fournir des renseignements sur votre lieu de naissance, votre statut d'immigrant ou votre casier judiciaire. Demandez à parler à un avocat au lieu de répondre aux questions ;
- Vous n'êtes **PAS** dans l'obligation de leur remettre vos documents consulaires ou passeport à moins qu'ils aient un mandat signé par un juge ;
- Vous n'êtes pas dans l'obligation de signer quoi que ce soit.

L'IDP a mis à jour ces informations en novembre 2016 avec le soutien légal du Centre pour les Droits Constitutionnels. Pour plus d'informations, veuillez consulter la brochure plus complète de l'IDP, disponible au lien suivant : www.immdefense.org/ice-home-and-community-arrests/

NE TOLÉREZ-PAS LES CRIMES DE HAINE !

Personne ne devrait être victime de discrimination fondée sur leur :



- Race
- Orientation Sexuelle
- Nationalité
- Religion
- Handicap

Si vous voyez quelque chose ou êtes victime d'un crime de haine, le déclarez à la police et appelez ces numéros :

Tous les appels sont confidentiels

État de New York

Hotline du Gouverneur: 1-888-392-3644

Procureur Général: 1-866-390-2992

À NYC

Appelez 911

Crimes Task Force:
646-610-5267

Advocat Publique:

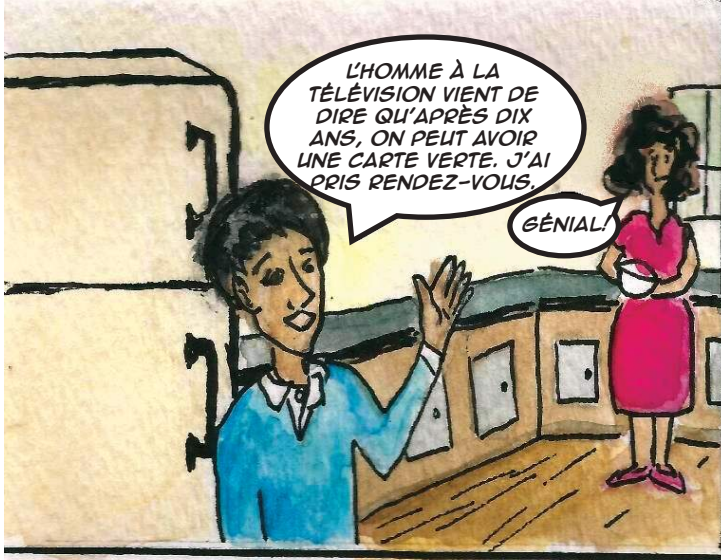
212-669-7250

En Dehors de NYC

Comté de Nassau:
516-571-7756

Unité de Crimes Nassau :
516-573-3330

Comté Orange:
845-615-3640



L'HOMME À LA TÉLÉVISION VIENT DE DIRE QU'APRÈS DIX ANS, ON PEUT AVOIR UNE CARTE VERTE. J'AI PRIS RENDEZ-VOUS.

GÉNIAL!



J'AI SEULEMENT BESOIN DE \$\$\$\$ EN CASH, VOS IMPÔTS, ET VOUS ÊTES BONS POUR LA CARTE VERTE!



REGARDE, ON VIENT DE RECEVOIR NOS PERMIS DE TRAVAIL! ON ATTEND ENCORE UN PEU ET ON AURA NOS CARTES VERTES.



ÇA FAIT DES MOIS QU'ON EST SANS NOUVELLE DE NOTRE AVOCAT ET MAINTENANT ON REÇOIT CETTE LETTRE

ELLE DIT QU'ON EST EN PROCÉDURE DE DÉPORTATION!



POURQUOI EST-CE QUE JE SUIS MENACÉ DE DÉPORTATION? L'AVOCAT AVAIT DIT QUE C'ÉTAIT UN SIMPLE VISA POUR 10 ANS.

JE SUIS DÉSOLÉ MAIS LE VISA POUR DIX ANS N'EXISTE PAS. ET MAINTENANT VOUS RISQUEZ D'ÊTRE DÉPORTÉ.

AIDE LEGALE ICI



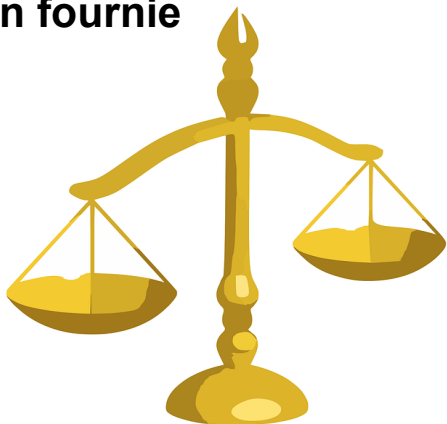
QU'EST CE QU'ON A FAIT? \$\$\$\$ DE PERDUS, PAS DE CARTE VERTE, ET MAINTENANT ON DOIT QUITTER LE PAYS.

NE FAITES PAS CONFIANCE AUX GENS QUI PROMETTENT UN VISA POUR 10 ANS.

Si vous avez un avocat

VOTRE AVOCAT DOIT

1. Expliquez bien la loi et vos options
2. Vous tenir informé de votre cas et de toutes les dates / rendez-vous du tribunal
3. Signer tous les documents qu'il prépare et soumet au gouvernement en votre nom
4. Vous donner des copies de tous les documents soumis au gouvernement (même si vous devez de l'argent)
5. Expliquer par écrit tous les frais qu'ils facturent pour les services
6. Vous rappeler et répondre vos emails rapidement
7. Toujours vous traiter avec du RESPECT
8. Gardez confidentielle toute information fournie



VOUS AVEZ LE DROIT DE:

- * **DEMANDER** une preuve de titre de compétence
- * **OBTENIR** un reçu pour tout argent payé (TOUJOURS payez par chèque ou mandat)
- * **Licencier votre avocat** et chercher un autre
- * Vous avez le droit de **recevoir des copies** de toute demande d'immigration ou de tout document

ATTENTION AUX ARNAQUES!

- Ne payez jamais en ESPÈCES
- * **PAYEZ TOUJOURS** par chèque ou mandat!!!

OBTENEZ DE L'AIDE!!

Visitez www.protectingimmigrants.org
APPELEZ la ligne New Americans
(800-566-7636)

- * Trouvez un avocat ou un représentant légal gratuit ou à bas coût
- * Obtenez des renseignements aux agences à but non lucratif

VOTRE AVOCAT NE DEVRAIT JAMAIS:

1. Manquer une audience ou entrevue sans vous prévenir en avance
2. Vous demander de mentir
3. Vous demander de signer des formulaires vides/ vierges ou de signer des formulaires avec des informations fausses
4. Garder vos documents originaux
5. Vous demander de soumettre des documents faux



Visitez ce site pour trouver des formulaires d'immigration gratuits
www.uscis.gov

EVITEZ LES FRAUDES

LISEZ ATTENTIVEMENT tous les documents avant de signer

NE JAMAIS PAYEZ POUR RECEVOIR (OU SIGNEZ) des formulaires d'immigration en blanc/vierges ou avec des informations fausses

NE LAISSEZ PAS vos documents originaux avec quelqu'un d'autre

Faites toujours des copies de vos documents

OBTENIR DE L'AIDE D'IMMIGRATION

- **Seuls les avocats accrédités et les représentants BIA** peuvent donner des conseils juridiques
- **Ne jamais payez un « Notario », agent de Voyage, ou spécialiste en déclarations de revenus** pour vous dire quels formulaires vous devrez utiliser ou les préparer pour vous
- **Utiliser la mauvaise application est plus qu'un gaspillage d'argent, il pourrait entraîner votre expulsion du pays**

SI C'EST TROP BEAU POUR ÊTRE VRAI, C'EST PROBABLEMENT LE CAS

- * Souvent les arnaqueurs promettent des avantages d'immigration même si vous n'êtes pas admissibles seulement pour obtenir votre argent!
- * Les avocats et représentants BIA sont obligés d'être honnêtes, même s'ils ont des mauvaises nouvelles

PREVOYEZ UN PLAN!

Préparez votre famille

Si vous croyez qu'il y a un risque d'arrestation par la police d'immigration (ICE), prévoyez un plan d'action pour vous et votre famille. Ce document vous donnera des infos qui peuvent vous aider à vous préparer et préparer vos proches en cas d'urgence.

PORTEZ UNE CARTE D'IDENTIFICATION LOCALE ET VALABLE



L'IDENTIFICATION
D'ÉTAT



LA CARTE VERTE



LA CARTE IDNYC



L'IDENTIFICATION
DE L'ÉCOLE

SACHEZ VOTRE NUMERO A

Votre Numéro A est votre numéro d'inscription au registre des étrangers (Alien Registration Number). Celui-ci est indiqué sur vos documents d'immigration et aidera votre famille à vous situer si vous êtes arrêté. Si vous n'avez pas de Numéro A, votre famille pourra vous repérer avec votre nom et date de naissance.



PORTEZ UNE CARTE "KNOW YOUR RIGHTS"

IF YOU HAVE CONTACT WITH AN IMMIGRATION AGENT, SAY:
"I wish to exercise my Fifth Amendment right to remain silent. I do not wish to speak with you or answer your questions. I do not give you permission to enter my home without a warrant signed by a judge. I do not give permission to search my home or any of my belongings. If I am detained, I want to contact my attorney immediately. I refuse to sign anything without advice from an attorney."

Montrez cette carte aux agents d'ICE ou à la police pour exercer votre droit de garder silence. Ne dites rien sur votre lieu de naissance ou votre façon d'entrer aux Etats Unis. Ne portez pas des documents d'un autre pays car cette information pourrait être utilisée pendant les procédures d'expulsion.

CREEZ DES DOCUMENTS DE CONTACT

Créez un document de contact comprenant des numéros de téléphone d'urgence, information médicale importante et information sur la garde de personnes à charges.



SAUVEGARDEZ LES DOCUMENTS

Rassemblez et sauvegardez les documents d'immigration et d'importance comme les passeports et les actes de naissance pour vous et vos enfants dans un endroit sûr.

PREVOYEZ UN PLAN!

Préparez votre famille

MEMORISEZ LES NUMEROS DE TELEPHONE IMPORTANTES

Apprenez par cœur les numéros de téléphone importants comme les numéros du médecin, du consulat, et des avocats qui vous représentent.



FAITES DES ARRANGEMENTS POUR LA GARDE D'ENFANTS



Désignez un gardien alternatif en cas de votre arrestation. Vous devriez aussi consulter un avocat pour obtenir et compléter la forme légale <<Designation of person in Parental Relation>> afin d'accorder temporairement la garde légale de vos enfants à un gardien de confiance.

CONTRAT DE MANDAT ("General Power of Attorney")

Parlez avec un(e) avocat(e) pour obtenir de l'aide pour remplir la forme juridique "General Power of Attorney", qui donne le pouvoir de prendre des décisions à votre place à quelqu'un dont vous avez confiance au cas où vous soyez séparés.



CONNAISSEZ VOS MEDICAMENTS



Connaissez vos problèmes de santé et ceux de vos proches. Créez une liste de médicaments comprenant les noms et doses et donnez une copie aux agents d'ICE si vous êtes arrêté.

FAITES UNE COPIE DE VOS CLES

Faites une copie additionnelle de vos clés et donnez les à un ami de confiance pour entrer chez vous si vous êtes arrêté.



Avez-vous une Question Concernant L'Immigration?

A P P E L E Z

La Ligne des Nouveaux Américains de l'État de New York (Autrefois connu sous le nom de New York State Immigration Hotline—La ligne de l'Immigration de l'État de New York)

De Lundi au Vendredi de 9h à 20h—Heure Normal de l'Est



1-800-566-7636 (Pour les habitants de New York)
1-212-419-3737 (Pour ceux habitant dans les autres états)

La ligne des Nouveaux Américains de l'État de New York donne des informations générales et des recommandations de service sur des questions qui ont trait à l'immigration, mais aussi d'autres services sociaux disponibles pour les immigrés.

- *Les appels sont anonymes et les conversations sont confidentielles.*
- *Les appels sont répondus dans diverses langues.*
- *Cette ligne n'est pas affiliée au Service de Citoyenneté et d'Immigration des États-Unis (USCIS).*
- *Si vous avez été victime d'une escroquerie sur les services de l'immigration, nous pouvons vous aider à le signaler.*
- *Nous n'offrons pas de conseils juridiques. Les questions sur les éligibilités individuelles pour les bénéfices découlant de l'immigration sont dirigées vers les fournisseurs de services juridiques en vue d'une consultation.*



Un Projet de
Les Services Communautaires de Charités Catholiques, Archidiocèse de New York
Le Bureau des Nouveaux Américains de l'État de New York

